
Recensement en bref

L'histoire de deux locataires : l'abordabilité du logement chez les locataires récents et les locataires existants, au Canada

Recensement de la population, 2021



Date de diffusion : le 4 octobre 2023



Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2023

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Date de diffusion : le 4 octobre 2023

N° 98-200-X au catalogue, numéro 2021016

ISBN 978-0-660-67730-9

L'histoire de deux locataires : l'abordabilité du logement chez les locataires récents et les locataires existants, au Canada

Faits saillants

- [De 2011 à 2021, la croissance du nombre de ménages locataires \(+21,5 %\) représentait plus du double de celle du nombre de ménages propriétaires \(+8,4 %\)](#). Les locataires étaient aussi plus de deux fois plus susceptibles de vivre dans des logements inabordables que les propriétaires.
- En 2021, 7,0 % des ménages privés à l'échelle nationale étaient des ménages locataires récents (ceux qui ont déménagé au cours de l'année précédant le 11 mai 2021), en baisse par rapport à 7,7 % des ménages privés en 2016.
- Les ménages locataires récents ont dû composer avec des frais de logement mensuels plus élevés que les ménages locataires existants, c'est-à-dire les ménages dans lesquels au moins une personne a habité dans le logement pendant plus d'un an. En 2021, les frais de logement mensuels médians d'un logement de deux chambres au Canada étaient de 1 330 \$ pour les ménages locataires récents, comparativement à 1 050 \$ pour les ménages locataires existants.
- Les ménages locataires récents (43,2 %) étaient également plus susceptibles de vivre dans un logement inabordable que les ménages locataires existants (30,5 %). Le logement inabordable désigne les situations où plus de 30 % du revenu du ménage avant impôt est consacré aux frais de logement.
- Les ménages locataires récents étaient plus fréquents dans les centres-villes du Canada, où ils représentaient un cinquième (20,2 %) de tous les ménages vivant dans les centres-villes, comparativement à 6,3 % des ménages vivant à l'extérieur des centres-villes.
- Les jeunes adultes étaient plus susceptibles de vivre dans des ménages locataires récents et ceux âgés de 25 à 29 ans affichaient la plus forte proportion de locataires récents parmi tous les groupes d'âge (15,2 %).
- Au total, 1 immigrant sur 6 arrivé au Canada entre 2016 et 2021 (16,7 %) était un locataire récent.
- Les populations latino-américaine (11,9 %), arabe (10,3 %) et noire (9,7 %) étaient les plus susceptibles d'être des locataires récents en 2021.
- Les personnes vivant en situation de pauvreté (17,8 %) étaient plus de trois fois plus susceptibles d'être des locataires récents que les autres (4,7 %). Dans l'ensemble, 4 locataires récents en situation de pauvreté sur 5 (78,5 %) vivaient dans un logement inabordable.
- Plus de 1 personne sur 10 vivant dans un logement locatif subventionné (11,6 %) était un locataire récent. Néanmoins, le tiers (32,4 %) des locataires récents de logements locatifs subventionnés vivaient dans des logements inabordables.

L'histoire de deux locataires : l'abordabilité du logement chez les locataires récents et les locataires existants, au Canada

Introduction

Dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement visant à permettre aux Canadiens d'avoir accès à un logement abordable répondant à leurs besoins, un domaine d'intervention prioritaire consiste à « soutenir une offre de logements locatifs abordables »¹. Les données du recensement indiquent que [la croissance du nombre de ménages locataires \(+21,5 %\) a été plus que le double de celle du nombre de ménages propriétaires \(+8,4 %\) de 2011 à 2021](#). Les locataires étaient plus de deux fois plus susceptibles de vivre dans des logements inabordables que les propriétaires.

Cependant, les locataires sont différents les uns des autres. Dans son [Rapport sur le marché locatif de janvier 2023](#), la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a constaté que la croissance du loyer moyen pour les unités ayant accueilli de nouveaux locataires au Canada était supérieure à celle pour les unités où les locataires étaient restés les mêmes. Parmi les éléments ayant le plus contribué à l'écart entre les loyers, notons où et comment les politiques de contrôle des loyers sont appliquées dans l'ensemble du pays. Dans de nombreux cas, le contrôle des loyers s'applique aux locataires existants, leur offrant une stabilité des prix, tandis que ceux qui déménagent ont tendance à devoir composer avec les loyers actuels du marché, qui ne sont pas réglementés dans la plupart des provinces et territoires.

Les personnes qui déménagent engagent en moyenne des dépenses de logement plus élevées et le déménagement est considéré comme l'un des événements les plus stressants de la vie. C'est là où entrent en jeu les raisons pour lesquelles les gens déménagent. [Une analyse fondée sur les données de l'Enquête canadienne sur le logement \(ECL\)](#) de 2021 a révélé que le déménagement peut être motivé par de nombreux facteurs, selon le stade auquel une personne en est dans sa vie. Les jeunes peuvent déménager pour le travail ou les études, tandis que les personnes âgées peuvent être incitées à déménager pour être plus près de la famille ou pour réduire les coûts de logement.

Le présent article se fonde sur les données du Recensement de la population de 2021 pour examiner les caractéristiques des ménages locataires récents et des personnes qui y vivent afin de mieux comprendre qui ils sont et comment le déménagement influe sur l'abordabilité de leur logement.

Depuis la collecte du Recensement de 2021, le problème entourant l'abordabilité des logements locatifs s'est peut-être aggravé et de nombreux Canadiens ressentent les contrecoups de la hausse des prix des logements et des coûts non liés au logement. De mai 2021 à avril 2023, l'Indice des prix à la consommation (IPC) d'ensemble a augmenté de 10,9 %, tandis que l'IPC pour le loyer a augmenté de 10,1 %. La pression inflationniste rend plus redoutables les problèmes d'abordabilité du logement pour bien des gens partout au pays. De plus, les paiements hypothécaires élevés rendent l'accession à la propriété encore plus difficile à réaliser, ce qui peut accroître le nombre de locataires et la demande de logements locatifs.

Ces variations récentes font ressortir l'importance croissante de la compréhension des défis que doivent relever les locataires et de la reconnaissance que les locataires ne sont pas tous identiques.

1. [Domaines d'intervention prioritaires | SCHL \(cmhc-schl.gc.ca\)](#)

L'histoire de deux locataires : l'abordabilité du logement chez les locataires récents et les locataires existants, au Canada

Définition des ménages locataires récents

Les « ménages locataires récents » désignent les ménages locataires dans lesquels chaque membre du ménage a déménagé au logement en question dans l'année suivant la date de référence, soit le 11 mai 2021. Ce concept sert à saisir l'activité sur le marché locatif, en particulier les logements dans lesquels ont emménagé de nouveaux locataires. Tous les autres ménages locataires sont définis comme étant les « ménages locataires existants ».

Notamment, cette définition exclut les personnes qui louent une partie d'un logement occupé par son propriétaire. Les logements loués dans lesquels des chambres individuelles sont louées peuvent être considérés comme des ménages locataires existants, même si certaines chambres ont été offertes en location récemment.

Le terme « locataire récent » regroupe les personnes vivant dans les ménages locataires récents.

Un cinquième des ménages locataires sont des locataires récents, et bon nombre d'entre eux sont confrontés à des frais de logement plus élevés que ceux engagés par les ménages locataires existants

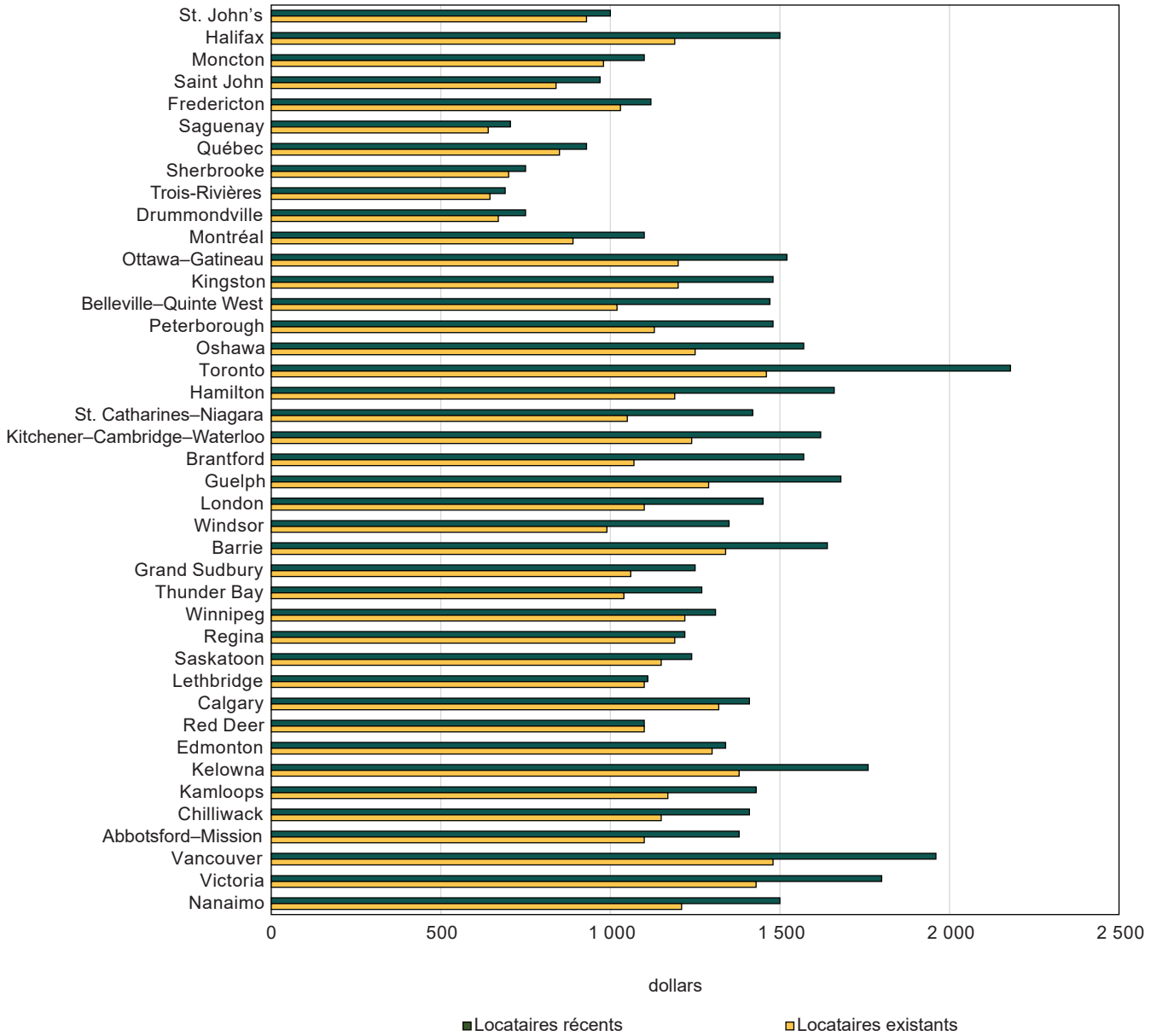
La plupart des Canadiens déménageront au cours de leur vie. En 2021, 7,0 % des ménages privés à l'échelle nationale étaient des ménages locataires récents, en baisse par rapport à 7,7 % des ménages privés en 2016. Un peu plus du cinquième (21,0 %) des ménages locataires étaient des locataires récents en 2021.

Les données du recensement révèlent que les ménages locataires récents ont eu à faire face à des frais de logement mensuels médians nettement plus élevés en 2021 que les ménages locataires existants dans l'ensemble du Canada (1 330 \$ contre 1 050 \$ pour les logements de deux chambres).

L'histoire de deux locataires : l'abordabilité du logement chez les locataires récents et les locataires existants, au Canada

Graphique 1

Frais de logement mensuels médians d'un logement de deux chambres, locataires récents et locataires existants, régions métropolitaines de recensement



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

L'histoire de deux locataires : l'abordabilité du logement chez les locataires récents et les locataires existants, au Canada

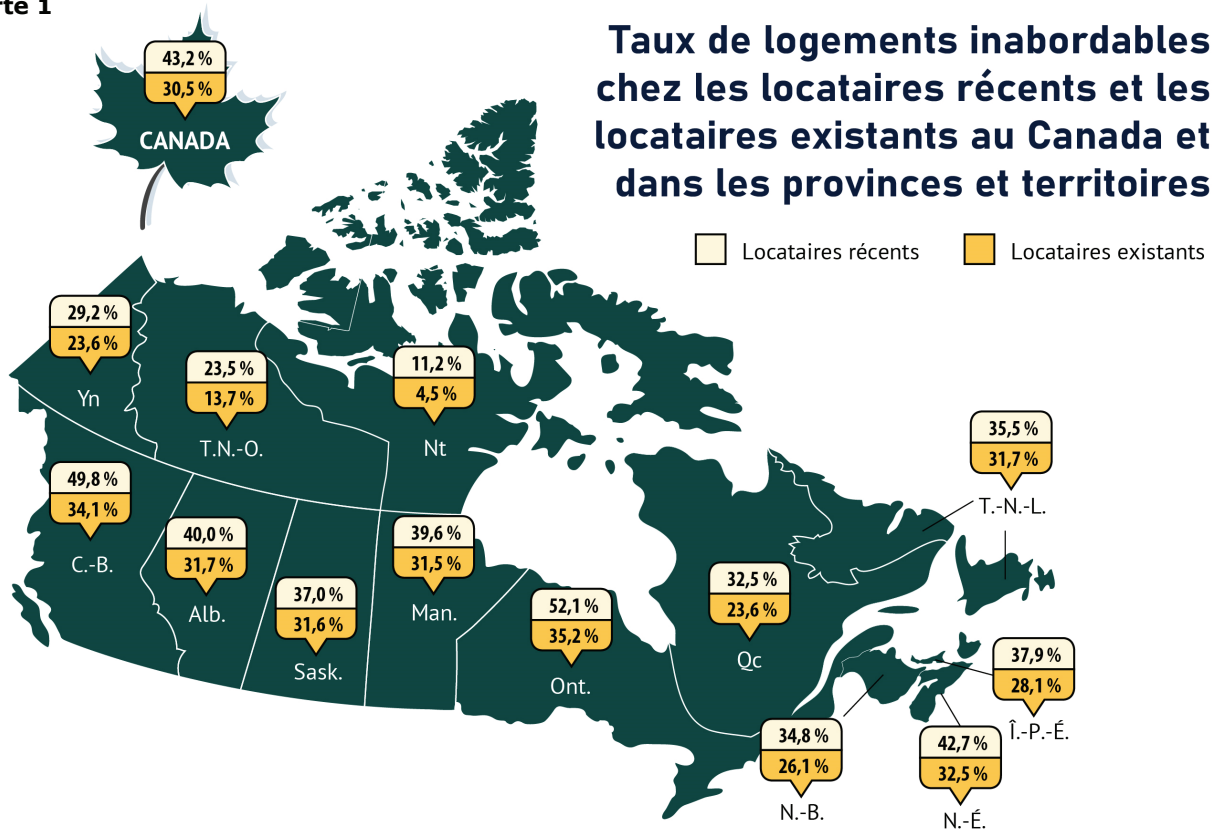
Dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) — les plus grands centres urbains du Canada — les taux de ménages locataires récents étaient les plus faibles en Ontario, tandis que les RMR du Québec et des Prairies avaient des taux plus élevés de ménages locataires récents. Plusieurs facteurs pourraient expliquer ces variations régionales, comme les différences dans les politiques de contrôle des loyers ou la taille et la qualité des logements locatifs disponibles. Les différences provinciales des locataires récents concordent avec les différences observées dans les politiques de contrôle des loyers, ce qui laisse penser que le contrôle des loyers est un facteur important.

En Ontario, les politiques de contrôle des loyers limitent les hausses de loyer pour de nombreux locataires existants, mais pas pour les unités ayant accueilli de nouveaux locataires. Bon nombre des écarts les plus marqués quant aux frais de logement médians payés par les ménages locataires récents et les ménages locataires existants ont été observés dans les RMR de l'Ontario. Par exemple, à Toronto, les frais de logement mensuels médians d'un logement de deux chambres étaient de 2 180 \$ pour les ménages locataires récents, comparativement à 1 460 \$ pour les ménages locataires existants. Les politiques de contrôle des loyers de la Colombie-Britannique et de la Nouvelle-Écosse fonctionnent de manière semblable, où il existe un plafond qui s'applique sur le loyer des locataires existants, mais pas sur celui des unités ayant accueilli de nouveaux locataires.

D'autre part, les politiques de contrôle des loyers à Terre-Neuve-et-Labrador, en Alberta et en Saskatchewan n'imposent aucune limite quant aux hausses de loyer pour les logements, tandis que les politiques de contrôle des loyers du Nouveau-Brunswick autorisent des augmentations jusqu'à la valeur marchande. Les frais de logement médians d'un logement de deux chambres à Calgary était de 1 410 \$ pour les ménages locataires récents, comparativement à 1 320 \$ pour les ménages locataires existants. De même, au Manitoba, les logements récemment construits sont exemptés du contrôle des loyers. Les politiques de l'Île-du-Prince-Édouard et du Québec limitent les hausses de loyer pour tous les logements loués, même s'ils ont été loués à de nouveaux locataires. À Montréal, les frais de logement médians d'un logement de deux chambres étaient de 1 100 \$ pour les ménages locataires récents comparativement à 890 \$ pour les ménages locataires existants. En plus de payer des frais de logement médians plus élevés, le Recensement de 2021 a révélé que les locataires récents étaient plus susceptibles de vivre dans un logement inabordable, faisant référence aux situations où plus de 30 % du revenu du ménage avant impôt a été consacré aux coûts d'habitation. Le taux de logements inabordables était plus élevé pour les ménages locataires récents (43,2 %) que pour les ménages locataires existants (30,5 %) au Canada, ainsi que dans l'ensemble des RMR.

L'histoire de deux locataires : l'abordabilité du logement chez les locataires récents et les locataires existants, au Canada

Carte 1



Source(s) : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Alors que les Canadiens s'établissent de plus en plus au centre-ville, les ménages locataires récents vivant au centre-ville sont plus susceptibles de faire face à des défis liés à l'abordabilité du logement

Même si globalement, les ménages locataires récents ont fait face à un plus grand nombre de défis liés à l'abordabilité du logement en 2021, ce problème se pose particulièrement dans les centres-villes, où [plus de Canadiens choisissent de vivre](#) et où la location est généralement le mode de logement le plus courant. Le taux de location des appartements situés au centre-ville (69,5 %) était plus du double du taux des appartements situés à l'extérieur du centre-ville (31,6 %).

En 2021, un cinquième (20,2 %) de tous les ménages vivant dans un centre-ville étaient des ménages locataires récents, comparativement à 6,3 % des ménages vivant à l'extérieur des centres-villes. Des taux similaires de ménages locataires récents vivant dans un centre-ville ont été observés à Toronto (23,3 %), à Montréal (22,6 %) et à Vancouver (20,5 %).

Dans les centres-villes, plus de la moitié (53,9 %) des ménages locataires récents vivaient dans un logement inabordable, comparativement à 35,3 % des ménages locataires existants vivant dans un centre-ville. Les taux de logements inabordables pour les ménages locataires récents vivant dans un centre-ville étaient les plus élevés à Toronto (60,8 %), à Vancouver (60,0 %) et à Montréal (58,8 %).

Certains Canadiens peuvent avoir l'impression que les emplois et les équipements qui sont offerts au centre-ville, ou le plus grand nombre de logements locatifs qui y sont présents, l'emportent sur les risques liés au logement inabordable, tandis que d'autres n'ont peut-être pas d'autre option.

L'histoire de deux locataires : l'abordabilité du logement chez les locataires récents et les locataires existants, au Canada

Lorsque les jeunes adultes, particulièrement ceux de 18 à 24 ans, commencent à louer, ils sont presque deux fois plus susceptibles d'habiter dans un logement inabordable que les locataires de longue date

Les défis liés à l'abordabilité du logement auxquels les ménages locataires récents font face affectent de façon disproportionnée certains groupes de population. Par exemple, l'âge d'un individu peut avoir une incidence sur ses décisions en matière de déménagement. De nombreux jeunes adultes déménagent lorsqu'ils entament leur carrière, entreprennent des études postsecondaires ou fondent leur propre famille et ménage.

Les jeunes adultes âgés de 18 à 24 ans (13,1 %), de 25 à 29 ans (15,2 %) et de 30 à 34 ans (10,3 %) étaient plus susceptibles de vivre dans des ménages locataires récents que l'ensemble de la population en 2021. Cette tendance était la même dans les régions métropolitaines aux coûts plus élevés, comme Toronto et Vancouver, car les jeunes adultes ont déménagé pour étudier ou pour le travail.

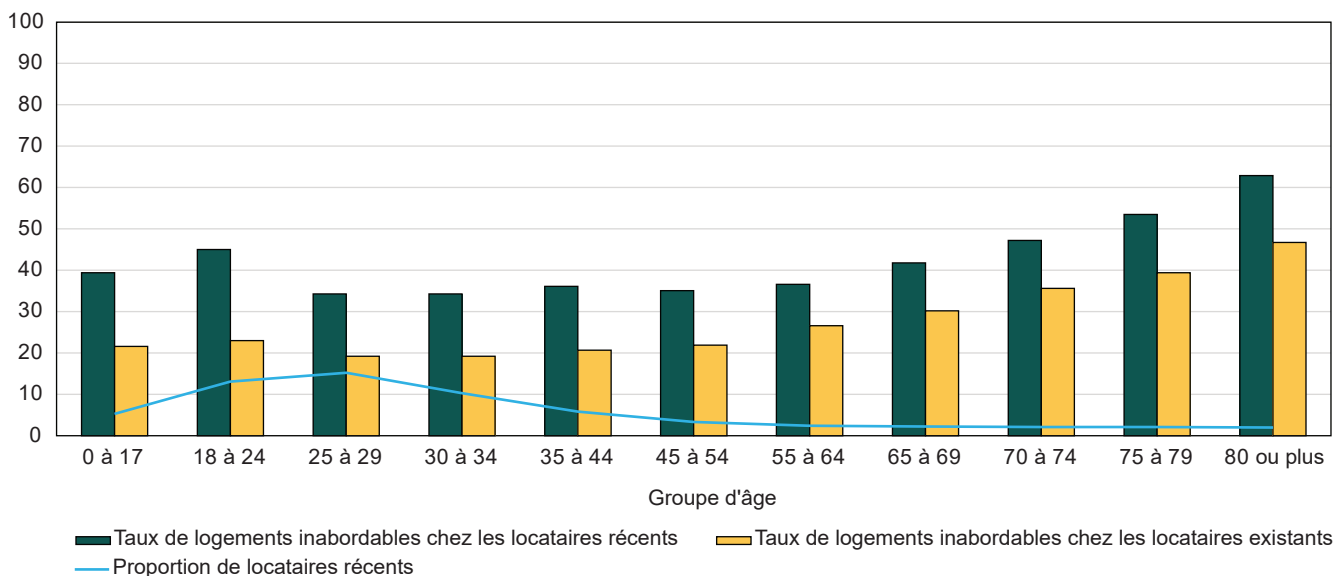
Ces locataires récents avaient des taux plus élevés de logements inabordables que les locataires existants appartenant au même groupe d'âge. Chez les personnes âgées de 18 à 24 ans, les locataires récents (45,0 %) étaient deux fois plus susceptibles de vivre dans des logements inabordables que les locataires existants (23,0 %).

Les coûts élevés du logement ont des répercussions sur la capacité des jeunes adultes à épargner pour l'avenir et à se donner des assises financières. L'écart à la hausse du loyer qui est attribuable au déménagement peut également limiter les possibilités de carrière et les options de logement pour les jeunes adultes au Canada.

Graphique 2

Taux de logements inabordables chez les locataires récents et les locataires existants, selon le groupe d'âge

pourcentage



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

L'histoire de deux locataires : l'abordabilité du logement chez les locataires récents et les locataires existants, au Canada

Un sixième des immigrants récents vivent dans un ménage locataire récent et font face à des taux plus élevés de logements inabordables que les immigrants récents vivant dans les ménages locataires existants

Les immigrants récents qui sont arrivés au Canada de 2016 à 2021 peuvent trouver avantageux de déménager et de s'établir au Canada. En 2021, un sixième des immigrants récents (16,7 %) vivaient dans un ménage locataire récent.

Lors de l'étude de l'abordabilité du logement chez les immigrants récents, seuls ceux qui sont arrivés au Canada de 2016 à 2019 ont été inclus². Parmi les locataires récents qui appartenaient à ce groupe, plus du tiers (37,1 %) vivaient dans des logements inabordables, comparativement à 23,2 % de la population de locataires existants.

La tâche de gérer les problèmes d'abordabilité du logement tout en essayant de construire une vie dans un nouveau pays peut avoir pour effet de créer un stress additionnel dans une situation déjà difficile. [Étant donné que les cibles du Canada en matière d'immigration augmentent au cours des prochaines années](#) et que les taux d'inoccupation sur les marchés locatifs devraient se resserrer, les nouveaux arrivants pourraient trouver encore plus difficile de s'établir au Canada.

Les populations latino-américaine, arabe et noire sont les plus susceptibles d'être des locataires récents

Le Canada est le foyer d'une richesse de plusieurs peuples et cultures distincts. Dans de nombreux cas, les expériences en matière de logement diffèrent entre les groupes racisés et la population non racisée.

L'accession à la propriété figure parmi ces différences. Plus de la moitié des populations noire (54,9 %), arabe (52,0 %) et latino-américaine (51,4 %) au Canada étaient des locataires. Il s'agit des taux les plus élevés parmi les groupes racisés. Des résultats similaires sont observés dans l'analyse de l'ECL de 2021, qui a montré que [les ménages dirigés par une personne noire étaient les moins susceptibles d'être propriétaires](#) et qu'ils étaient parmi ceux les plus susceptibles d'être confrontés à des difficultés économiques.

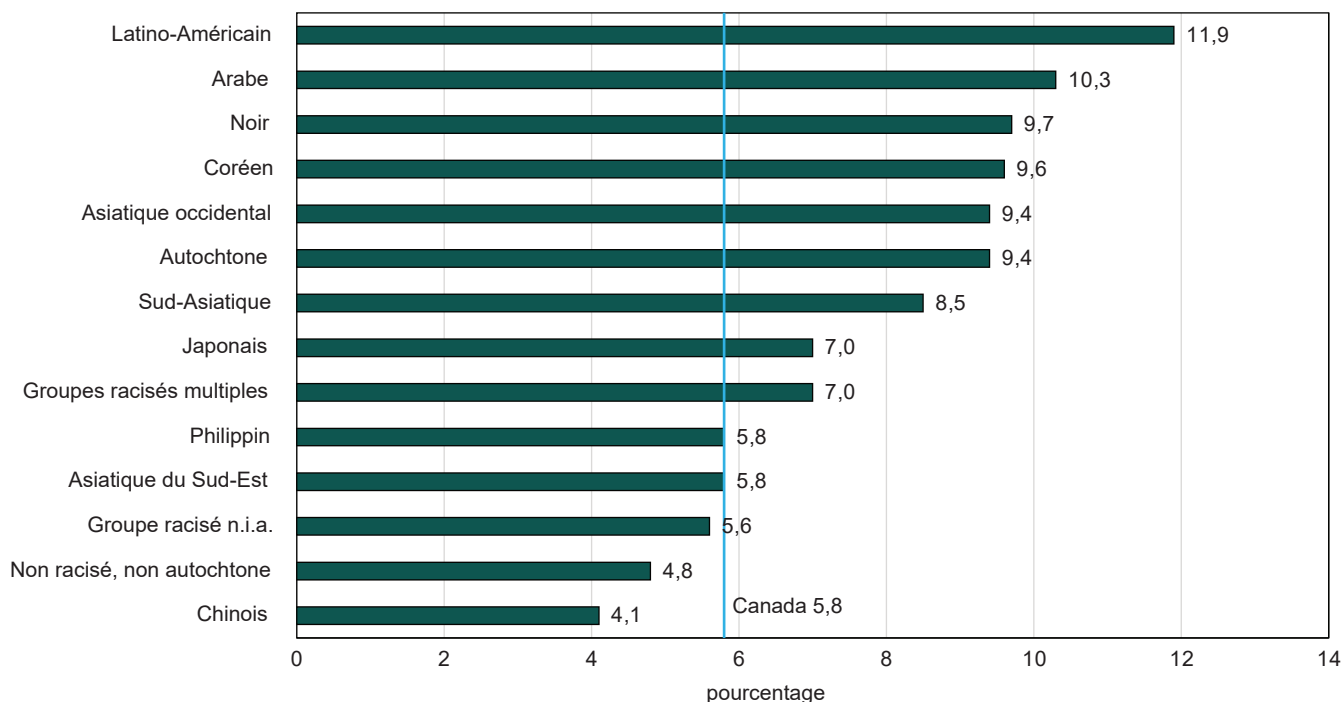
Les populations latino-américaine (11,9 %), arabe (10,3 %) et noire (9,7 %) avaient les taux les plus élevés de locataires récents à l'échelle nationale.

À l'intérieur de chacun de ces groupes racisés, les locataires récents étaient plus à risque de vivre dans des logements inabordables que les locataires existants appartenant au même groupe. Le taux de logements inabordables des locataires récents noirs (41,4 %) était plus du double du taux des locataires noirs existants (20,3 %). Des différences similaires ont aussi été observées dans les taux de logements inabordables entre les locataires récents et les locataires existants pour les populations latino-américaine (43,9 % contre 24,9 %) et arabe (50,4 % contre 26,8 %).

2. L'année de référence du revenu pour le Recensement de 2021 est 2020. Par conséquent, les revenus des ménages des immigrants arrivés au Canada en 2020 et 2021 peuvent ne pas être représentés avec précision. Pour cette raison, une mesure comparable de l'abordabilité du logement ne peut être calculée pour les immigrants arrivés au Canada en 2020 et 2021.

L'histoire de deux locataires : l'abordabilité du logement chez les locataires récents et les locataires existants, au Canada

Graphique 3
Proportion de locataires récents au sein des groupes racisés



Notes : Dans ce graphique, le concept de « groupe racisé » est dérivé directement du concept de « minorité visible ». Selon la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, les minorités visibles sont définies comme « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». L'abréviation « n.i.a. » signifie « non incluses ailleurs ». Cette catégorie comprend les personnes ayant fourni une réponse écrite telle que « Guyanais », « Insulaire du Pacifique », « Polynésien », « Tibétain », « Antillais britannique ». La ligne verticale représente le pourcentage de la population totale qui sont des locataires récents (c'est-à-dire le taux national de locataires récents).

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Au total, 4 locataires récents en situation de pauvreté sur 5 vivent dans un logement inabordable

Les difficultés économiques et les défis liés à l'abordabilité du logement vont souvent de pair. Les personnes vivant dans la pauvreté qui doivent déménager et louer un nouveau logement gagnent un faible revenu tout en ayant à assumer des frais de logement plus élevés.

Le taux de locataires récents était près de quatre fois plus élevé chez les personnes vivant dans la pauvreté (17,8 %) que chez celles ne vivant pas en situation de pauvreté (4,7 %). Même si le déménagement peut être nuisible à cet égard, certaines personnes peuvent être contraintes de déménager en raison d'une expulsion ou de circonstances qui échappent à leur contrôle.

Parmi les locataires récents vivant dans la pauvreté, 4 sur 5 (78,5 %) vivaient dans un logement inabordable, comparativement aux deux tiers (65,7 %) des locataires existants vivant dans la pauvreté. Les taux de logements inabordables pour les locataires récents vivant dans la pauvreté étaient plus élevés dans les villes où le coût de la vie est élevé comme Vancouver (85,7 %), Toronto (85,4 %) et Montréal (80,3 %).

La différence dans les taux de logements inabordables découle en partie du fait que lorsque les gens tombent dans la pauvreté et déménagent — soit parce qu'ils ont été expulsés de leur logement, soit parce qu'ils essaient de réduire leurs frais — ils se trouvent à devoir composer avec le défi que pose la hausse des loyers du marché.

L'histoire de deux locataires : l'abordabilité du logement chez les locataires récents et les locataires existants, au Canada

Les frais de logement médians payés par les locataires récents vivant dans la pauvreté étaient de 1 400 \$, comparativement à 1 050 \$ pour les locataires existants vivant dans la pauvreté.

À mesure que les loyers du marché augmentent, les locataires vivant dans la pauvreté font face à un risque plus élevé de logement instable et à la possibilité de déménagements forcés. De plus, à chaque déménagement, ils risquent de devoir faire face à la hausse des loyers du marché, ce qui alimente un cycle de problèmes en matière de logement qui est difficile à rompre.

Un tiers des locataires récents vivant dans un logement subventionné occupent un logement inabordable

Partout au Canada, de nombreuses subventions existent pour aider les locataires à se payer un logement, en particulier les locataires vulnérables aux risques liés au logement, comme ceux qui vivent dans la pauvreté.

Plus de 1 personne sur 5 vivant dans un logement locatif subventionné au Canada (21,2 %) occupait un logement inabordable en 2021, comparativement à 27,9 % de celles qui vivaient dans un logement locatif non subventionné.

Un peu plus de 1 Canadien sur 10 vivant dans un logement locatif subventionné en 2021 (11,6 %) était un locataire récent.

Cependant, les locataires récents de logements locatifs subventionnés (32,4 %) étaient plus susceptibles de vivre dans des logements inabordables que les locataires existants de logements locatifs subventionnés (19,7 %).

L'écart dans les taux de logements inabordables entre les locataires récents et existants était le plus marqué à Toronto, le taux de logements inabordables pour les locataires récents de logements locatifs subventionnés (39,8 %) étant le double de celui enregistré par les locataires existants de logements locatifs subventionnés (19,0 %).

Regard vers l'avenir

Selon le Rapport sur le marché locatif 2023 de la SCHL, en 2022, la demande a dépassé l'offre de logements locatifs, ce qui a fait baisser le taux d'inoccupation national par rapport à 2021. On s'attend à ce que les taux d'inoccupation demeurent bas, l'offre de logements peinant à répondre à la demande.

À l'avenir, les données de l'Enquête canadienne sur le revenu, de l'ECL, du Programme de la statistique du logement canadien et de la SCHL continueront de fournir des renseignements sur les expériences en matière de logement au Canada, ainsi que sur l'évolution des tendances du marché locatif canadien.

Renseignements supplémentaires

Les principaux résultats du Recensement de la population de 2021 sur les tendances en matière de logement sont disponibles dans l'article du *Quotidien* « [Acheter ou louer](#) », publié le 21 septembre 2022.

Les données sur le logement du Recensement de la population de 2021 se trouvent dans les [tableaux de données](#), le [Profil du recensement](#), la [série « Perspective géographique »](#), le [Visualiseur des données du Programme du recensement](#) et le graphique interactif des [indicateurs de logement](#).

Pour obtenir plus de précisions sur les définitions, les variables et les concepts utilisés dans le cadre du Recensement de la population de 2021, veuillez consulter le [Dictionnaire, Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-301-X au catalogue.

Les [produits de référence](#) pour le Recensement de la population de 2021 comprennent le [Guide du Recensement de la population, 2021](#), le [Dictionnaire, Recensement de la population, 2021](#) et les [questionnaires du Recensement de la population de 2021](#). Le [Guide de référence sur les caractéristiques des logements, Recensement de la population, 2021](#) fournit de plus amples renseignements sur le logement.

L'histoire de deux locataires : l'abordabilité du logement chez les locataires récents et les locataires existants, au Canada

Remerciements

Le présent rapport a été préparé par Aaron Gorski, du Centre de la statistique du revenu et du bien-être socioéconomique de Statistique Canada, avec l'aide d'autres membres du personnel de ce centre et la collaboration de membres du personnel du Secrétariat des domaines spécialisés du recensement, de la Division des opérations du recensement, de la Direction des communications et de la Direction de l'accès aux données et de la diffusion.